

# EXPRESSIONS





Fête du Fromage . Photo © Manuel Guyon

- 4 Rétrospective
- 6 Actualités
- 9 Éco-citoyenneté  
10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi
- 10 Projets  
Le programme Petites villes de demain  
Page 12 : Espace associatif et halle commerciale
- 13 Intercommunalité
- 14 Nos institutions  
Le conseil constitutionnel
- 16 Nouvelle exposition temporaire des Dominicaines
- 17 Artothèque  
Plus de 30 nouvelles œuvres disponibles
- 18 Histoires, légendes et patrimoine  
La Chemise Club  
Page 19 : Il y a 100 ans .. anecdotes issues de la presse locale
- 20 Micro'Post'It  
Découverte d'une œuvre issue de la Micro-Folie Pont-l'Évêque
- 22 Un projet, une association  
L'Harmonie Municipale
- 24 Focus numérique  
Du bon usage... de la Micro-Folie
- 26 Tribune de l'opposition  
Ensemble pour Pont-l'Évêque
- 27 Les dates à retenir

**Couverture**  
Manuel GUYON ©

**Directeur de la publication**  
Yves DESHAYES

**Rédacteur en chef**  
Xavier LE GUÉVELLOU

**Rédaction et comité de rédaction**

Christian ASSE  
Claire AUDOUCKET  
Yliane BESSONNEAU  
Précilla CARRE  
Pierre CARREL  
Evanne DUFEL  
Muriel KNOLL  
Catherine LETELLIER  
Kevin MOLET

**Crédits photos**  
Ville de Pont-l'Évêque  
Manuel GUYON  
Fenoprod  
Terre d'Auge  
Polina Tankilevitch  
Harmonie Municipale de Pont-l'Évêque

**Conception & réalisation**  
Service communication et comité de rédaction

**Impression**  
Sofim / Pont-l'Évêque

**Distribution**  
Ville de Pont-l'Évêque



Papier recyclé

Chères pontépiscopiennes,  
Chers pontépiscopiens,

J'espère que cette période des fêtes de fin d'année a pu vous apporter le bonheur de vous retrouver, ainsi que la chaleur familiale qui a pu nous manquer les années passées.

Malgré un contexte international instable, source d'incertitudes et de conséquences économiques concrètes dans nos vies, l'équipe municipale ainsi que l'ensemble des agents ont gardé le cap pour vous accompagner et améliorer votre cadre de vie au quotidien. Parmi les temps forts, vous avez notamment pu profiter de notre traditionnelle Fête du Fromage et d'une Foire aux arbres sans contraintes, avec de très belles fréquentations.

Notre commune poursuit ses projets avec détermination, avec notamment la signature le 30 novembre dernier de la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire. Cette convention marque une première étape qui nous permettra de revitaliser le centre-ville via la création d'un espace d'activités associatives, en réhabilitant l'actuel bâtiment dit "Orange" sur la place du Maréchal Foch ainsi qu'une halle commerciale. Notre ville se projette résolument vers l'avenir avec ambition, tout en préservant ce qui fait son identité et sa singularité.

Cette année 2022 a vu la réfection des voiries et trottoirs du quartier de Betteville (1 et 2). La voie douce menant de la ville au Lac a été complétée par de nouvelles voies, permettant ainsi des parcours complets aux Hunières. 4 réserves incendie, d'une capacité de 120m<sup>3</sup>, ont été enterrées : 3 sur le quartier de Coudray-Rabut, et une en limite de Saint-Hymer. Enfin, la construction du lotissement du Mont Fiquet se poursuit à bon rythme.

En 2023, nous poursuivrons la réfection de la voirie et des trottoirs du quartier de Betteville (phase 3), réaliserons des travaux d'assainissement et d'eau potable rue Thouret, rue du Moulin et sur la route de Lisieux au niveau de l'ancien hôpital. L'ensemble de ces travaux marque notre engagement à améliorer votre cadre de vie, et à agir pour votre confort.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro d'*Expressions*, et vous souhaite à toutes et tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.



Yves DESHAYES  
Maire de Pont-l'Évêque



Accueil de Bibiane Adamazé Soglo, maire de Toffo (Bénin).



Inauguration officielle du Salon du livre de Pont-l'Évêque.



Exposition "Émergence" de Cyrille André - Été 2022.



Exposition Charles Trenet, peintre poète et chanteur aux Dominicaines, espace culturel et artothèque.



Commémoration du 78<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Pont-l'Évêque.



Les journées européennes du patrimoine. Visite de la Prison.



Remise des prix du concours des Maisons Fleuries.



Championnat de France de Triathlon des pompiers, Lac Terre d'Auge.



La construction des lotissements du Mont-Fiquet se poursuit à bon rythme.



Le marché à l'ancienne au succès renouvelé.



Inauguration de la 33ème Foire aux Arbres.



Signature de la convention cadre Petites villes de demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

## Prochainement : ouverture du Pôle enfance à Pont-l'Évêque

Ce nouveau pôle dédié à l'accueil de la petite enfance sera composé d'une crèche, du centre de loisirs et du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s. Ce dernier ouvrira prochainement ses portes en plein cœur du centre-ville. Lieu de vie quotidien, de partage, et d'épanouissement, sa construction aura été un défi en termes de conception afin d'intégrer pleinement le bâtiment dans son environnement. Répondant aux dernières réglementations en termes d'économies d'énergies et d'architecture, ce nouveau pôle dédié à l'accueil des enfants porté par la Communauté de Communes Terre d'Auge est une nouvelle étape pour l'attractivité du territoire.



Suivez les actualités liées à l'ouverture et au fonctionnement du lieu sur [www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr)



## La police municipale de Pont-l'Évêque s'équipe d'une caméra piéton.

La police municipale de la ville de Pont-l'Évêque se dote d'un nouvel équipement : une caméra piéton individuelle que les agents portent dans le cadre de leurs interventions. Ainsi, les agents disposent d'un outil qui leur apporte une aide lors de leurs différentes missions. Ce nouvel équipement est autant un élément de dissuasion que de transparence mis au service des agents de la police municipale et des citoyens.

Une information complète et exhaustive concernant l'utilisation des caméras et vos droits est disponible en lecture sur le site [www.pontleveque.fr](http://www.pontleveque.fr) ou sur demande à l'adresse [mairie@pontleveque.fr](mailto:mairie@pontleveque.fr)

## Adressage : un partenariat Ville-Département pour améliorer l'adressage communal.

L'adressage est une composante forte de l'aménagement de notre territoire et répond à de nombreux enjeux : amélioration de l'efficacité des services de secours, facilitation des livraisons de courrier et de colis, accès à de nombreux services tels que la fibre optique. Dans cet objectif et accompagné par le Département du Calvados, le Conseil municipal a lancé l'optimisation de son adressage communal de façon à répondre à ces enjeux.



### UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA VILLE

1. Diagnostic des voies de la commune, identification des voies à créer, des habitations à numéroter et propriétaires concernés.
2. Nomination des voies et choix de la numérotation des habitations.
3. Délibération du conseil municipal, arrêtant les noms de voies.
4. Installation de la signalétique, pose des panneaux de voies, délivrance des numéros d'habitations.

### DES ÉVOLUTIONS POUR CERTAINES ADRESSES

Si votre adresse après analyse est amenée à être modifiée, vous serez informés par courrier des différentes démarches à réaliser.

#### A savoir en cas de changement d'adresse

- Vos documents officiels d'identité restent valides.
- Le certificat d'immatriculation de votre véhicule devra être modifié dans le mois qui suit la modification de l'adresse.
- Votre nouvelle adresse doit être signalée auprès des organismes privés et publics (Impôts, CPAM, CAF, EDF ...).

Le site [service-public.fr](http://service-public.fr) vous offre la possibilité de signaler facilement ces changements en ligne.

❌	✅
Mr Martin DUPONT	Mr Martin DUPONT
Ligne 1	Ligne 1
	184 Chemin des Lavandes
Lieu-dit Les Sources	Lieu-dit Les Sources
Ligne 3 Optionnelle	Ligne 3 Optionnelle
	COMMUNE DÉLÉGUÉE
Ligne 4 Optionnelle	Ligne 4 Optionnelle
14500 COMMUNE	14500 COMMUNE
Ligne 5	Ligne 5

Exemple de correction d'adresse selon les normes en vigueur.  
Source : Les essentiels de Calvados Ingénierie : l'adressage, projet communal à fort enjeux.



## Permanence

### Architecte des Bâtiments de France

Dans le cadre de ses fonctions d'architecte des bâtiments de France, il assure trois grandes missions :

- 1 - Contrôler les espaces protégés.
- 2 - Conseiller les particuliers et les collectivités locales en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et plus généralement de cadre de vie.
- 3 - Conserver les monuments historiques.



Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h30 à 16h30  
Sur rendez-vous au 02.31.64.63.46

## Autres permanences en mairie

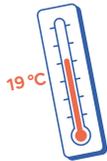
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi
4 <sup>ème</sup> lundi du mois De 10h à 12h <b>Conseillère Régionale</b>	Tous les mardis De 10h à 11h <b>Office municipal d'animation</b>			Tous les vendredis de 10h30 à 12h00 <b>CCAS</b>
<b>F.N.A.T.H</b> 3 <sup>e</sup> lundi du mois de 11h à 12h				
	Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 16h <b>Architecte Conseil</b> Sur rdv au 02.31.64.63.46	Le 3 <sup>e</sup> mercredi du mois de 14h30 à 16h30 <b>Architecte des Bâtiments de France</b> Sur rdv au 02.31.64.63.46	Le 1 <sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 15h15 <b>Conseiller Départemental</b>	
	Le 2 <sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 18h <b>Conciliateur de Justice</b> Sur rdv au 02.31.64.00.02		Les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> jeudis du mois de 15h30 à 16h30 <b>Logements</b> Sur rdv au 02.31.64.34.27	

# 10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi

À LA MAISON

L'hiver arrive! Pour éviter de faire grimper la facture d'énergie, voici quelques gestes essentiels. Et pour encore plus d'économies, envisagez une rénovation énergétique.

**1 Baisser le chauffage de 1°C** pour réduire de 7% votre consommation de chauffage. La température moyenne idéale est de 19°C à l'intérieur du logement.



**2 Installer un thermostat programmable** pour moduler la température des pièces en fonction des besoins (jour/nuit, absences...) et réaliser jusqu'à 15% d'économie de chauffage.

**3 Empêcher la chaleur de s'échapper du logement :** fermer les volets et tirer les rideaux la nuit, fermer les portes des pièces peu chauffées, placer un boudin au bas de la porte d'entrée, isoler la porte vers le sous-sol ou la cave mais ne jamais boucher les grilles d'aération.



**4 Laisser la chaleur se diffuser** dans la pièce pour un confort sans surchauffe : éviter de recouvrir les radiateurs et de faire pendre les rideaux devant, purger régulièrement les radiateurs pour qu'ils transmettent mieux la chaleur.

**5 Diminuer la consommation d'eau chaude :** entourer le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant, régler la température du chauffe-eau à 55°C, installer des réducteurs de débits sur les robinets et dans la douche, éviter les bains, prendre sa douche sans dépasser le temps d'une chanson.

**6 Laver le linge et la vaisselle sans trop consommer :** laver à 30°C (c'est 3 fois moins d'énergie consommée qu'un lavage à 90°C), essorer le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge pour raccourcir le temps de séchage, privilégier le programme Eco du lave-vaisselle (c'est jusqu'à 45% moins d'électricité qu'un programme intensif), éviter de faire tourner les appareils s'ils ne sont pas complètement remplis.



**7 Supprimer les petits gaspillages d'énergie :** éteindre la lumière en quittant une pièce, éteindre complètement les appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10% d'économies d'électricité (hors chauffage et eau chaude).

**8 Adopter le numérique responsable :** activer le mode économies d'énergie sur l'ordinateur et le smartphone, éteindre complètement l'ordinateur, la télévision, la console de jeu, la TV, le boîtier TV... quand ils sont inutilisés, et la box avant d'aller dormir, diminuer la résolution des vidéos regardées en streaming, faire le ménage dans les photos et les données stockées dans le cloud.\*



**9 Cuisiner économe :** couvrir les casseroles pour raccourcir le temps de cuisson et économiser 25% d'électricité ou de gaz, couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson, éviter d'ouvrir trop souvent la porte du four pour vérifier la cuisson, si le nettoyage à la main ne suffit pas, démarrer la pyrolyse après une cuisson (le four est déjà chaud).

**10 Entretenir sa chaudière :** c'est obligatoire tous les ans et une chaudière mal entretenue, c'est une surconsommation de 10 à 12%.

# Le programme Petites Villes de Demain

Initié depuis 2021 à Pont-l'Évêque, le programme dévoile son plan d'action pour développer l'attractivité de la cité pontéviscopienne, comme 37 communes dans le Calvados.



PLUS DE  
**1600**  
 communes accompagnées  
 par le programme

**3 M€**  
 jusqu'en 2026

## Un programme qui accompagne les projets de territoire

Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

### Objectif

Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

## Un soutien concret aux villes labellisées

Les villes labellisées bénéficient de 3 types de soutiens opérationnels pour mener à bien leurs projets, avec notamment l'embauche à Pont-l'Évêque de Céline Guénégo, cheffe de projet dédiée.



Sources : agence-cohesion-territoires.gouv.fr

## 1 | Soutien en ingénierie



**MOBILISER  
 TOUS LES ACTEURS**  
 locaux autour du projet

**BÂTIR SON PROJET**  
 de territoire



**RENFORCER  
 LES ÉQUIPES**  
 autour des élus



**PASSER À  
 L'OPÉRATIONNEL**



## 2 | Un réseau actif

**S'INFORMER**

- socle initial de formation
- modules complémentaires

**SE FORMER**

- documents de référence
- fiches projets
- podcasts
- vidéos



**APPROFONDIR**

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques
- forum des solutions

**CONSTRUIRE ENSEMBLE**

- cercles thématiques
- innovation locale

## 3 | L'appui thématique

→ **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

→ **REDYNAMISATION  
 COMMERCIALE**

→ **PATRIMOINE**

→ **ACCÈS AU NUMÉRIQUE**

→ **ACCÈS AUX DÉMARCHES  
 DE LA VIE QUOTIDIENNE**

→ **GRANDIR, BIEN VIVRE  
 ET VIEILLIR EN BONNE  
 SANTÉ**

→ **VIVRE ET FAIRE  
 ENSEMBLE**

## Signature à Pont-l'Évêque d'une convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

### Qu'est-ce qu'une ORT ?

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est un dispositif contractuel d'une durée de 5 ans signé entre l'Etat, la Communauté de Communes Terre d'Auge et la ville de Pont-l'Évêque. Toute autre personne privée ou publique susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat peuvent également être signataire. À cet effet, la ville de Pont-l'Évêque a sollicité le Département du Calvados pour être signataire de la présente convention.

### Les effets de l'Opération de Revitalisation du Territoire

L'ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux. Le dispositif vise notamment à améliorer le cadre de vie, renforcer l'accès aux logements et aux services de proximité, pérenniser le commerce, restaurer le patrimoine, prendre en compte la transition écologique et plus globalement assurer l'attractivité du cœur de ville.

### Un programme d'action en 5 axes d'intervention.

La convention définit un programme d'action et un périmètre d'intervention cohérent au regard du projet. Le programme d'action comporte systématiquement un volet sur l'habitat, auquel l'état ajoute un plan sur la sécurité. En conformité avec le SCOT1 et le PLUi2 approuvé en 2020 et dans la continuité des objectifs inscrits dans la convention « Petites Villes De demain », la ville a défini 5 axes d'interventions et 18 actions.

**Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat dans le centre-ville**

**Axe 2 – Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions**

**Axe 3 – Développer et renforcer la vie associative vers une offre multigénérationnelle**

**Axe 4 – Valoriser le patrimoine architectural et culturel de la ville**

**Axe 5 – Renforcer la sécurité des biens et des personnes**

### Le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire

Le périmètre détaillé est à retrouver en ligne dans le dossier de presse en flashant ce code.



# Espace associatif et halle commerciale

## Concours de maîtrise d'oeuvre: le projet lauréat dévoilé

Parmi les 34 candidatures reçues dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre lancé en février 2022 par la municipalité de Pont-l'Évêque, le groupe *ACAU Architectes* à Rouen a été retenu à l'unanimité par le jury. Objectif : créer un espace d'activités associatives en réhabilitant l'actuel bâtiment dit "Orange" ainsi qu'une halle commerciale.



Vue globale prévisionnelle du projet en direction du centre-ville - @ACAU Architectes



Vue intérieure de la halle commerciale - @ACAU Architectes

Ces premières images apportent un aperçu global du projet. À l'état d'ébauche, ces projections permettent toutefois d'imaginer l'évolution de cet espace dans le centre-ville de demain. Le bâtiment central englobe le bâtiment "Orange" avec un habillage moderne en pans de bois. La halle, en partie vitrée, pourra accueillir une partie du marché hebdomadaire. L'architecture globale évoluera pour répondre aux exigences des règles d'urbanisme. Enfin, les places de parking seront intégralement conservées.

### Le projet en quelques chiffres

- Espace associatif de 950m<sup>2</sup>
- Une salle polyvalente intégrée de 180m<sup>2</sup>
- Halle commerciale de 350m<sup>2</sup>
- Budget prévisionnel : 2 373 110€ HT



Vue intérieure de l'espace associatif - @ACAU Architectes

## Enquête habitat | Votre avis compte

Pour accompagner les mutations futures de l'habitat sur le territoire, une enquête a été lancée du 15 décembre 2022 au 15 février 2023. Tous les habitants sont appelés à participer via un questionnaire papier ou sur internet.



L'amélioration de l'habitat est un enjeu fort du territoire de Terre d'Auge. C'est pourquoi la Communauté de communes Terre d'Auge a récemment lancé une Étude Habitat. L'association SOLIHA a été commanditée pour réaliser cette étude qui vise à mettre en évidence les caractéristiques de l'habitat et du logement sur le territoire et à identifier les enjeux locaux.

Pour mener à bien cette étude, SOLIHA conduit une enquête afin d'avoir une meilleure connaissance de vos besoins et problématiques de logement. Cela va permettre de définir les aides financières et solutions techniques qui peuvent être appliquées sur le territoire pour la rénovation de l'habitat.

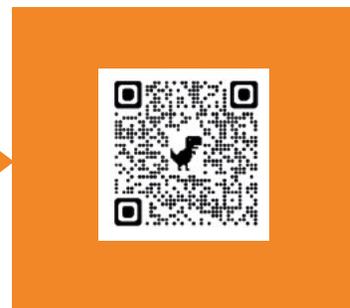
Je vous encourage à répondre à ces quelques questions pour contribuer à l'amélioration de l'habitat sur notre territoire. Ce questionnaire est anonyme, vos données seront utilisées uniquement dans le cadre de cette enquête et ne seront pas diffusées.

**Hubert Courseaux**

*Président de la Communauté de communes Terre d'Auge*

Retrouvez le questionnaire de l'enquête habitat au format papier en Mairie de Pont-l'Évêque. Vous pourrez également y déposer vos questionnaires complétés.

Complétez le questionnaire en ligne via les liens proposés sur les sites [www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr) et [www.pontleveque.fr](http://www.pontleveque.fr) ou en flashant ce QR CODE



## Le conseil constitutionnel

Mieux comprendre et connaître nos institutions politiques et nos élus.



*Les membres actuels du conseil constitutionnel. De gauche à droite en partant du haut : François Seners, Jacques Mézard, François Pillet, Michel Pinault, Alain Juppé, Véronique Malbec, Jacqueline Gourault, Laurent Fabius, Corinne Luquiens.*

**Le Conseil constitutionnel est une institution propre à la Ve République, en charge du contrôle de la conformité des lois à la Constitution et du contentieux des élections nationales.**

Créé par la Constitution du 4 octobre 1958, le Conseil constitutionnel est composé de neuf membres. Trois d'entre eux sont nommés par le président de la République, trois par le président du Sénat, et trois par le président de l'Assemblée nationale. Leur mandat est de neuf ans et il n'est pas renouvelable.

Les anciens présidents de la République sont, en outre, membres de droit, à vie, du Conseil constitutionnel.

### **Contrôle de constitutionnalité**

Le Conseil constitutionnel est chargé du contrôle de la constitutionnalité des lois et des traités internationaux. Le contrôle par le Conseil est obligatoire pour les Règlements des assemblées et les lois organiques. Il est facultatif pour les lois ordinaires et les engagements internationaux.

Le Conseil constitutionnel ne peut pas s'auto-saisir. Mis à part les cas de saisine automatique, il exerce le contrôle du respect de la Constitution sur les lois ou les traités uniquement lorsqu'ils lui sont déférés par les autorités habilitées à le saisir : le président de la République, le Premier ministre, le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, et, depuis 1974, 60 députés ou 60 sénateurs.

Depuis 2009, le Conseil peut également être saisi dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) par la Cour de cassation ou le Conseil d'État.

## Contentieux des élections nationales

Parallèlement, le Conseil constitutionnel statue sur la régularité de l'élection du président de la République et des opérations de référendum, dont il proclame les résultats. Il est également juge de la régularité de l'élection, des régimes de l'éligibilité et de l'incompatibilité des parlementaires.



**Créé en 1958 - 9 membres désignés pour 9 ans  
+ les anciens présidents de la République**



### ÉMET DES AVIS DANS CERTAINES SITUATIONS

En cas de décès, de démission ou d'empêchement du président de la République, il constate la vacance de la présidence  
Il est consulté et contrôle l'application de l'article 16

### JUGE DE LA CONSTITUTIONNALITÉ DES LOIS

Le contrôle s'exerce a priori ou a posteriori (QPC)  
Outre les lois, le Conseil contrôle les traités internationaux et les règlements des assemblées

### JUGE DE LA RÉGULARITÉ DES ÉLECTIONS NATIONALES

Élection présidentielle, élections législatives et sénatoriales, référendums

## Afrique

Héritage et tradition.

Du 11 février au 13 mai 2023 | Les Dominicaines



Considérés dès le XV<sup>ème</sup> siècle en Occident comme des objets dits exotiques avec le développement des cabinets de curiosités, c'est à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que les oeuvres d'origine africaine vont faire grand bruit dans le milieu artistique occidental.

Dès leur découverte, ou plutôt leur redécouverte par les occidentaux lors des différentes expéditions et périodes de colonisation de l'Afrique, une fascination va se développer pour ces objets alors vus comme des œuvres d'art. Cependant, pour les territoires africains sous influence occidentale, ces « œuvres » sont considérées comme des objets rituels et sociaux du quotidien.

L'exposition *Afrique, héritage et tradition* prenant place aux Dominicaines, se pose comme témoin de la culture et des mœurs des ethnies africaines dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle. Au-delà de la présentation de pièces singulières sous un angle artistique, l'exposition attache une importance particulière à la compréhension des caractères culturels et sociaux des objets exposés : statuettes, masques, objets du quotidien se mélangent alors pour mettre en lumière une partie de la culture africaine.

Rédaction : Claire AUDOUCET

Les Dominicaines, espace culturel et artothèque  
Place du Tribunal | 14 130 Pont-l'Évêque  
02 31 64 89 33  
[www.pontleveque.fr](http://www.pontleveque.fr)

Du mercredi au samedi de 14h30 à 18h.



Une création des Dominicaines. Collections privées.

## Artothèque | Plus de 30 nouvelles œuvres disponibles

À mi-chemin entre galerie d'art et bibliothèque, l'Artothèque prenant place aux Dominicaines permet la rencontre des publics avec l'art de façon innovante et originale, avec un plaisir toujours renouvelé.

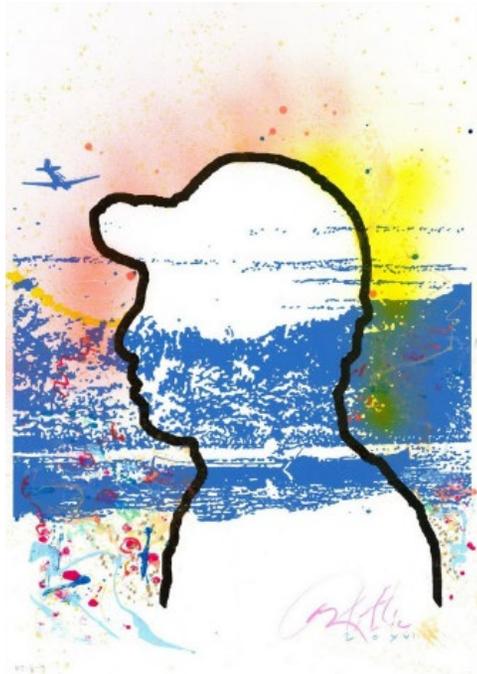


Illustration : Charlée COUTURE - HPM, Aquarelle et sérigraphie (unique) "Se vider la tête | HC 4/10" 70x50cm - 2016

Depuis 20 ans, la ville de Pont-l'Évêque fait rayonner l'art sur l'ensemble du territoire auprès des particuliers, entreprises et collectivités en proposant en prêt des œuvres d'artistes renommés.

À votre disposition tout au long de l'année, plus de 500 œuvres originales, représentatives de la création contemporaine aux esthétiques diverses et variées.

En 2022, 18 artistes rentrent dans le fond de la ville, soit l'équivalent de 36 œuvres.

### À retrouver parmi les nouveautés

Pour les fans de Marilyn Monroe, de John Lennon et du mouvement Pop-Art, deux sérigraphies d'**Andy Warhol** représentant ces artistes intègrent la collection.

Toujours à la recherche de techniques artistiques émergentes, l'Artothèque propose de nouvelles œuvres du street-artiste **Bilel Allem**. Ses œuvres animées par des supports numériques feront le bonheur de toutes les générations.

Autre acquisition marquante, une aquarelle et sérigraphie unique de l'artiste pluridisciplinaire, **Charlée Couture**, créateur

prolifère et hyper productif, connu pour sa musique mais aussi pour sa peinture.

Enfin, des artistes locaux, régionaux et internationaux viennent compléter les nouvelles acquisitions : **M.Chat**, **Guy Denning**, **Camille Hilaire**, **Alain Buhot**, **Fabien Verschaere**, **Felix Labisse**, **Thibault Laget-Ro**, **Jérôme Mesnager**, **Tony Soulié**, **MAD C** et bien d'autres...

Rédaction : Kevin MOLET

### Informations pratiques

#### Tarifs :

Particuliers : 56€ / an (2 œuvres / 2 mois) | Établissements scolaires : 62€ / an (5 œuvres/2 mois)

collectivités et entreprises : 133€ / an (6 œuvres / 2 mois)

Emprunt occasionnel : 5€ / emprunt (2 œuvres pour 1 semaine)

*Pièces justificatives* : Une photocopie d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation d'assurance de votre lieu d'habitation, école ou lieu de travail.

#### Contacts :

Sur rendez-vous en nous écrivant à l'adresse [lesdominicaines@pontleveque.fr](mailto:lesdominicaines@pontleveque.fr) ou par téléphone au 02.31.64.89.33

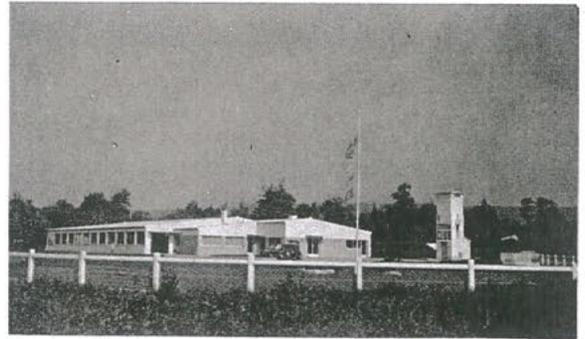
## La Chemise-Club

Après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la France, comme beaucoup de pays européens, va connaître une importante période de croissance démographique et économique connue sous le nom des Trente Glorieuses (1945-1973). C'est dans ce contexte que va s'installer à Pont-l'Évêque une petite entreprise de confection parisienne née en 1955 : La Chemise Club.

La Chemise Club est une entreprise importante de l'histoire de la ville et de sa reconstruction. Qui à Pont-l'Évêque ne connaît pas une personne, un proche, un voisin y ayant travaillé ?

L'entreprise installée dans la rue Thouret à partir du printemps 1963 va d'abord recruter une trentaine de jeunes femmes, dont la moyenne d'âge sera de 21 ans. Elles seront formées en interne et produiront dès leur embauche du 27 mai 1963 à la fin juillet de la même année. Cependant, le bâtiment va rapidement montrer ses limites : l'augmentation des embauches et le retard des travaux des ateliers prévus dans la zone industrielle, route d'Honfleur, vont limiter l'expansion de l'entreprise.

En effet, les nouveaux locaux de l'entreprise devaient être livrés le 15 septembre 1963, ce sera finalement au mois de mai 1964 que l'inauguration aura lieu. Le bâtiment de 45m de long sur 25m de large soit 1100m<sup>2</sup> était totalement dédié à la confection de chemises pour hommes. À son ouverture, route d'Honfleur, cinquante employées œuvraient avec un rythme de production de 250 et 300 chemises par jour. En 1974, elles étaient 170 techniciennes pour une production de 2800 à 3000 chemises par jour. Cette croissance, aussi bien salariale que productive, mena à l'extension du bâtiment, qui passera à 3000m<sup>2</sup> de surface d'activité.



Usine de la Chemise Club – Zone industrielle

Les années 1970 furent des années fastes pour le marché de la chemise. La Chemise Club expédiait ses productions à travers le monde : Afrique du Sud, États-Unis, Canada, Suisse, Belgique, Suède, Pays-Bas, Liban et Japon. En 1974, la firme diversifie sa gamme avec des chemisiers féminins, en plus des chemises pour hommes. Cette réussite à également permis à l'entreprise de créer sa propre école de formation.

Les années suivantes seront malheureusement, moins prolifiques. L'entreprise va alors connaître plusieurs périodes de licenciements et passera de plus de 200 employés à 65 en 1987 avant son placement en liquidation. Les ateliers de fabrication de Pont-l'Évêque seront repris par l'entreprise New-Industry qui ne conservera que 21 emplois, avant une fermeture définitive quelques années plus tard.

Malgré cette conclusion, la Chemise Club a permis de créer 100 à 120 emplois qui auront été salvateurs pour l'économie du territoire. Majoritairement féminins, ces emplois créés concernaient une partie précaire de la population, situation notamment due au choc pétrolier de 1973. Cette entreprise aura permis aux habitants de Pont-l'Évêque et de ses alentours d'échapper en grande partie aux effets de la crise économique. Ce qui explique très certainement l'attachement que nombre de pontépiscopiens ont encore aujourd'hui pour cette entreprise disparue.

En 2022, à l'emplacement même où se trouvait La Chemise Club, vous retrouvez aujourd'hui le laboratoire d'analyses médicales Cerballiance. Suivra prochainement le siège de la Communauté de Communes Terre d'Auge.

**Le prix des excentricités.** — Joseph Le Testu, 29 ans, né à Quillebeuf, ouvrier boulanger, sans domicile fixe, s'est fait remarquer, le 26 décembre, dans les rues de Honfleur. Pour ne pas marcher pieds-nus il déambulait avec six paires de chaussures neuves qu'il s'était offertes pour ses étrennes. Aux gendarmes qui lui demandèrent des explications, il répondit qu'il n'était pas un ballot et disparut à toute allure. On le retrouva dans un grenier et ce fut une pluie d'injures. 15 jours de prison pour outrages.

*Le Pays d'Auge - 3 janvier 1923*

### Les grandes eaux

Depuis de longs mois, la fontaine de la place du Tribunal, offerte à la ville de Pont-l'Évêque, en 1848, par Mme de Brossard, ne voulait plus rien savoir. Elle était, comme nos amis d'Amérique, au régime sec.

M. Rosney, chargé du service des eaux de la ville, vient de faire les réparations nécessaires. Désormais, la fontaine remplira sa fonction et nous aurons de grandes eaux, les jours consacrés aux réjouissances populaires.

*Le Pays d'Auge - 23 juin 1923*

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Pont-l'Évêque

*Audience du Mercredi 28 Mars*

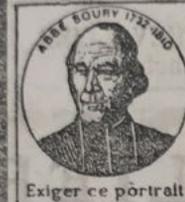
**Le poil dans la main.** — Victor Rocher, 37 ans, a dans la main un poil encombrant qui l'empêche de travailler. Arrêté à Pont-l'Évêque, place du Tribunal, en état de vagabondage, il est condamné à 15 jours de prison.

**Distribution de pains.** — Après avoir fêté joyeusement son anniversaire, Jules Huard, 53 ans, manoeuvre à Dives, qui a le cœur sur la main, a fait une abondante distribution de pains à son ami Eugène Henry, 38 ans, maçon à Caen, qui s'est défendu comme il a pu. Henry est acquitté, mais Huard est récompensé de sa générosité par 4 mois de prison.

*Le Pays d'Auge - 31 mars 1923*

## MALADIES DE LA FEMME

### LE RETOUR D'AGE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

### JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestin, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 6 francs, plus impôt 0 fr. 60, total : 6 fr. 60.

Bien exiger la  
VÉRITABLE **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY**  
avec la signature Mag. DUMONTIER

103

*Le Pays d'Auge - Publicité - 13 janvier 1923*

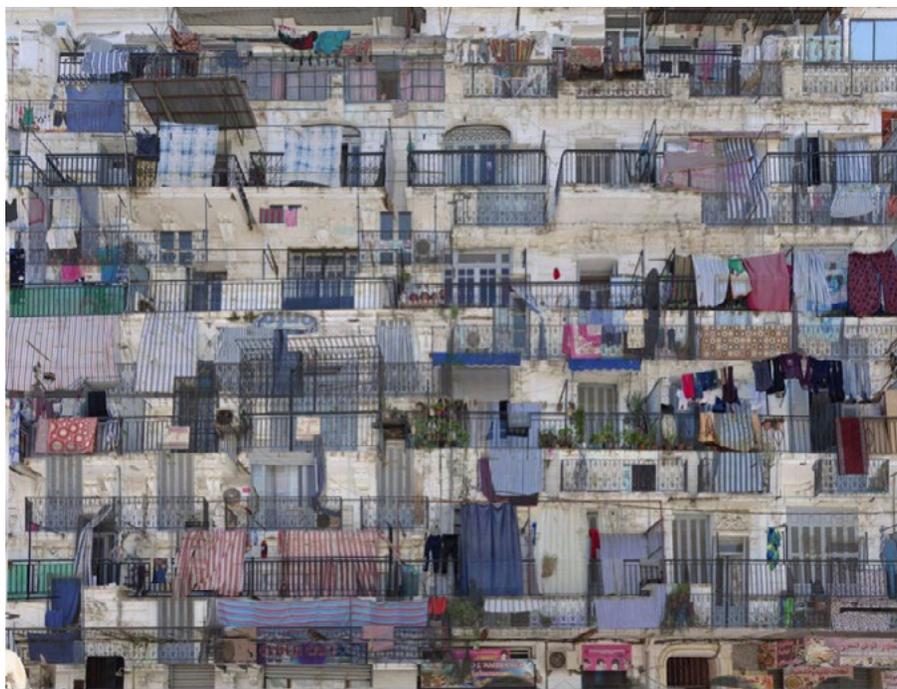
### N'OUBLIEZ PAS MESDAMES

que l'on peut déjeuner, goûter, souper délicieusement et économiquement avec **BANANIA**, exquis aliment sucré, reconstituant incomparable. Goûtez et appréciez. — En vente dans toutes les bonnes Maisons d'Alimentation.

*Le Pays d'Auge - Publicité - 6 janvier 1923*

# La Micro-Folie de Pont-l'Évêque vous présente une œuvre de sa collection

Kevin MOLET, médiateur à la Micro-Folie Pont-l'Évêque, vous guide dans l'étude d'une œuvre.



Stéphane COUTURIER, Bab-el-Oued n°7, de la série Melting point, Alger, 2016.  
C-print, tirage d'époque. 159x190 cm. Coll. Musée de la Photographie MPC 2021/92.

## Alger sous l'objectif de Stéphane Couturier, entre documentaire et œuvre artistique

La Micro-Folie de Pont-l'Évêque vous propose un coup de projecteur sur l'œuvre *Bab-el-Oued n°7* de Stéphane Couturier, un artiste spécialisé dans le domaine très particulier de la photographie d'architecture. Le domaine de prédilection de l'artiste est la ville : lieu de vie, de culture, d'échange et d'interaction sociale. La ville est considérée par Stéphane Couturier comme un organisme vivant, changeant et aux facettes multiples. L'œuvre *Bab-el-Oued n°7* est visible dans les collections du Musée numérique.

Stéphane Couturier est un artiste français né en 1957. Il expose pour la première fois en 1994, à la galerie Polaris à Paris, il est alors immédiatement remarqué avec ses clichés relevant de l'Archéologie urbaine (titre de sa première série)<sup>1</sup>. Depuis 2002, le travail de l'artiste parcourt le monde, de New-York, Hong Kong, Moscou en passant par l'Europe. Véritable aficionado de l'espace urbain, l'œuvre de Stéphane Couturier se décline en série, *Archéologie urbaine* axée sur les espaces urbains en mutation, *Villes génériques*, *Landscaping*, *Melting Point* dont la première série réalisée en 2005 est composée d'images numériques.

<sup>1</sup> Communiqué de presse de l'exposition, ALGER-CLIMAT DE FRANCE, Hôtel des arts, Toulon, 2014.

<sup>2</sup> Entretien avec l'OBS

“ **Oh mais c'est à Bab-El-Oued ça !** ”

Dans la langue française, cette expression populaire est utilisée pour désigner un lieu lointain.

Outre cette expression, Bab El Oued est une commune de la wilaya d'Alger en Algérie, mais aussi un quartier populaire de la capitale algérienne, situé sur la façade maritime nord de la ville et où vivent plus de 100 000 personnes.

Depuis 2011, l'artiste photographie la ville d'Alger « [...] *la ville par excellence, où les strates de l'histoire sont encore visibles* ». Comment immortaliser la ville ? Dans un premier temps, le travail du photographe s'apparente à un documentaire, un long travail d'immersions, de repérages et de connaissance du terrain. En effet, comme l'indique Stéphane Couturier « *Les quartiers que je photographie sont des lieux sensibles où l'on ne sort pas un appareil photo sans avoir été accepté et reconnu au préalable. Mais ça reste assez compliqué* ». Puis dans un second temps, le travail de l'artiste-plasticien prend le dessus, repérage de la bonne lumière et la bonne ombre portée. Pour la série Melting point, Stéphane Couturier, utilise un procédé de fusion d'images, additionne deux photographies représentant une façade de la même rue ; cette démarche lui permet de « *Créer un trouble qui interroge et crée une saturation d'informations, proche de l'impression ressentie sur place.* »

“ ***Les rebords de fenêtres, les balcons, les jardins deviennent des occasions d'apercevoir des objets, des aménagements, qui en disent long sur la vie des hommes qui habitent là. Ces objets sont autant caractéristiques d'un pouvoir d'achat que d'une culture qui nous renvoie à des stéréotypes et à des représentations sociales.*** ”<sup>3</sup>

Ce style d'édifice est construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et se propage au sein de la capitale algérienne pour répondre aux problèmes sociétaux qu'a connus le pays entre les guerres. Il faut reloger les locaux mais également répondre à l'apport de populations diverses et européennes. Ce bâtiment dispose d'une esthétique architecturale de style haussmannien.

Peu visible sur l'œuvre, nous apercevons un rez-de-chaussée haut de plafond abritant des commerces ; un Cyber café, un salon de coiffure et des restaurants. Sur l'ensemble de l'œuvre, de nombreux balcons courent sur toute la longueur de la façade, cette omniprésence renforce l'idée de la saturation de l'espace. Les fenêtres, de taille uniforme ; les moulures et les corniches renforcent l'idée d'un emprunt du style haussmannien. On pourrait se croire à Marseille ou plus proche de nous des quartiers de la périphérie de Caen.

La façade de la bâtisse est blanche, la couleur semble dépassée, vieillie et ayant subi les ravages du temps. L'immeuble est surchargé avec une omniprésence de fenêtres, de portes, de balcons et de cages d'escaliers. Il est bousculé par les débordements de vie : le linge, les antennes paraboliques, les câbles, les enseignes et les plantes. Les volumes bétonnés et calibrés qui composent la géométrie des façades laissent apercevoir les manifestations intempestives de l'homme...que l'on ne peut juguler. Le quartier de Bab El Oued est connu pour avoir des familles nombreuses habitant dans des appartements devenus de plus en plus étroits. La vie intime de ses habitants est exposée sur les balcons, qui deviennent alors un espace de vie.

Stéphane Couturier informe et documente par son travail photographique. Ces lieux exercent sur lui une véritable fascination. Par leur beauté un peu défraîchie, mais aussi parce qu'ils concentrent tout ce qu'il explore dans son travail : l'architecture, l'histoire et l'humain. Il s'intéresse à la façon dont les habitants s'approprient cette architecture. Reporter (et/ou artiste), Stéphane Couturier interroge et dévoile l'histoire d'un pays en une série de photographies.

Rédaction : Kevin MOLET

<sup>3</sup> Amandine Langlois. *Du jardin au balcon : importance des espaces médiateurs en milieu urbain. Art et histoire de l'art. 2014.*  
Dumas-0106419

# Harmonie Municipale de Pont-l'Évêque

L'Harmonie Municipale de Pont-l'Évêque, forte de ses 163 années d'existence, est une des plus anciennes institutions de la ville. Pourtant elle ne compte pas ses années tant elle a su passer les difficultés du monde depuis presque deux siècles et reste encore aujourd'hui très active et riche de musiciennes et de musiciens de tous âges et de tous horizons.



Organisé dans un premier temps en société privée, l'orchestre nommé "Musique Municipale" a vu le jour en 1859. La société fut rapidement considérée comme « l'une des meilleures du département », pour reprendre l'expression d'un article du journal le Pays d'Auge de 1878. Elle deviendra l'une des premières associations pontépiscopepiennes en 1903 et prendra le nom d'Harmonie Municipale de Pont-l'Évêque

Les conséquences de la Première Guerre mondiale n'ont pas affecté l'Harmonie. En effet, lors des « Années folles », sa vitalité ne fut plus à prouver : active, elle participa à de nombreuses rencontres musicales, où elle remporta à maintes reprises les premiers prix. Son apogée se trouva brusquement interrompu par la Seconde Guerre mondiale, qui faillit lui être fatale. L'Harmonie fut mise en sommeil devant l'urgence de la reconstruction. Pourtant, dès 1945, l'orchestre renaîtra peu à peu. Revenu de captivité, M. Deleplace prit la direction de l'ensemble musical. Il assura les fonctions de chef d'orchestre jusqu'en novembre 1950.

Pendant 50 ans, elle poursuivra son rôle d'animation de la cité par sa présence aux cérémonies de la ville et en organisant deux concerts chaque année. En 1976, toujours soucieuse de la qualité de ses prestations musicales, l'Harmonie mettra en place des cours de solfège qui furent à l'origine de la création de l'école de musique.

Aujourd'hui, l'Harmonie Municipale de Pont-l'Évêque continue de perpétuer son engagement auprès de la municipalité au travers des événements officiels et en animant sur le territoire inaugurations, foires et fêtes. Elle porte régulièrement des jumelages dans la région, et même hors des frontières, accueille pour des productions musiciens et orchestres professionnels, et organise chaque année plusieurs concerts sur un territoire de plus en plus élargi.

Elle a su renouveler son répertoire pour attirer de jeunes musiciennes et musiciens, et un public toujours plus nombreux qui s'engage en accompagnant les musiciens amateurs qui la rejoignent, en soutenant leur formation ou encore l'achat d'instruments. Forte de 58 musiciennes et musiciens, elle continue de faire vivre la cité et de mettre en lumière sa formation d'orchestre d'instruments à vent et percussions.

L'avenir de l'orchestre se veut radieux. Depuis 2005, ses effectifs augmentent avec la qualité de ses prestations. De nombreux projets sont en cours d'étude : un grand concert à 100 musiciens très prochainement, les commémorations des 80 ans du Débarquement, ses 170 ans en 2029... **Grâce à un bureau associatif dynamique, des bénévoles très investis, l'Harmonie Municipale de Pont-l'Évêque a encore de belles heures, années et siècles à vivre, en tant qu'ambassadrice de la vie musicale pontépiscopepienne.**

# Portrait chinois de l'Harmonie Municipale

## Si vous étiez...

### Un mot ...

Harmonie

### Une période de l'Histoire...

La révolution industrielle. Elle a permis la démocratisation de la musique et c'est l'époque à laquelle je suis née.

### Un monument incroyable...

La Tour Eiffel qui est 30 ans plus jeune que moi. Peut-être qu'un jour, je serai invité à jouer entre ses quatre pieds.

### Une chanson ...

La Marseillaise (Que nous interprétons à chaque commémoration pour la ville de Pont-l'Évêque).

### Un homme ou une femme pour illustrer un nouveau billet de banque...

Antoine Joseph Sax pour avoir créé le saxophone ou le saxhorn.

### Une technologie ou une innovation numérique, vous seriez...

L'oreille pour sa structure interne. Une merveille de technologie !

### Votre prochain défi...

Avoir 60 musiciens dans mes rangs... Du jamais vu depuis 160 ans.

### Votre devise, une citation...

J'adore celles de Platon comme « La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à nos pensées. ».

### Un compositeur...

L'immense compositeur de musique de films. J'ai nommé... John Williams ! D'ailleurs je lui rends hommage cette année pour ses 90 ans.

### Une légende, un héros...

Orphée qui, grâce à la musique, fait régner la paix. Que cette légende soit réalité s'il vous plait !

### Un livre qui vous a marqué...

Plutôt une partition... Pour mes 160 ans, le compositeur normand Stéphane Lechien a créé une œuvre musicale rien que pour moi : Alakassam.

### Un instrument de musique

En tant qu'orchestre, tous les instruments sont les bienvenus bien sûr... Tant qu'il y a de l'harmonie.

### Une heure de la journée...

20h30 le vendredi soir. Tous mes musiciens se retrouvent à cette heure-ci. Quelle joie pour moi !

### Une mauvaise habitude

Je déteste les bavardages pendant que la cheffe parle !

### Une gourmandise

Je dévorerais bien un opéra un jour mais voir les musiciens se retrouvaient autour de la traditionnelle galette des rois est un régal.

### L'avenir

J'ai vu le jour il y a 160 ans ! Je fais confiance au pouvoir de la musique ainsi qu'à cette magnifique ville qu'est Pont-l'Évêque pour que je puisse continuer d'exister avec pour leitmotiv : accueillir des musiciens et faire partager leur amour de cet art encore plusieurs siècles.

## Chefs de l'Harmonie depuis 1950

M. Pillon – Dutey (1950-1958)

M. Leroy (1958 - 1962)

M. Morel (1962 - 1974)

M. Locutura (1974 - 1975)

M. Legoux (1975 - 1977)

M. Pernoit (1977 - 1979)

M. Simon (1979 - 1987)

M. Pernoit (1987-2005)

Mme Fablet-Renaut (2005 - ...)



## Du bon usage ... de la Micro-Folie

Evanne DUFEIL, responsable de l'Espace Public Numérique, vous guide dans vos démarches numériques au quotidien et dans votre découverte de la Micro-Folie de Pont-l'Évêque



La Micro-Folie de Pont-l'Évêque s'est installée le 18 février 2022 à l'étage de l'espace culturel des Dominicaines. Ce nouveau dispositif a été lancé par *La Villette*, célèbre parc culturel parisien, afin que chacun puisse découvrir une sélection de chefs d'œuvres sélectionnés par les établissements partenaires. Plus de 2300 œuvres issues des collections de 12 institutions culturelles nationales ou internationales.

### À découvrir

À travers son musée numérique, vous pouvez venir découvrir plus de 2000 créations au sein d'une installation moderne selon deux modes :

- ▶ En accès libre, pour découvrir à votre rythme, selon vos goûts ou votre curiosité
- ▶ Lors de micro-conférence, pour apprendre et échanger sur la genèse des œuvres d'art.

### Les micro-conférences

Chaque samedi matin, une micro-conférence est proposée aux enfants avec à chaque fois une thématique différente. La conférence est systématiquement suivie d'un atelier créatif aux techniques diverses (collage, peinture, numérique etc...). Suivez le programme (consultable sur le site de la ville) !

Pour les adultes, à hauteur d'une fois par mois, une rencontre est organisée afin de vivre sa passion pour l'art au travers d'une rencontre. C'est le samedi à partir de 17h. Suivez le programme

L'outil de la Villette se veut accessible à tous, ainsi, il est possible pour un groupe (école, association etc...) d'y organiser sa micro-conférence après avoir réservé le musée numérique via cette adresse web :

<https://account.micro-folies.com>



La réservation sera validée par nos soins si le musée numérique est disponible à la date demandée.

Une Micro-conférence est constituée d'une playlist que vous pouvez préparer de chez vous sur cette même adresse web dans la rubrique « playlist ». Les possibilités sont infinies et votre soif pour l'art ne sera jamais rassasiée.

Lors de votre conférence, le médiateur de la Micro-folie ne sera jamais loin. Bien que vous ayez le contrôle, il interviendra si vous rencontrez des difficultés et il sera disponible en amont dans le cas où vous auriez besoin de vous exercer ou pour répondre à vos questionnements.

## La réalité virtuelle



Un casque de réalité virtuelle est à disposition pour venir s'immerger dans des œuvres ou encore vivre des expériences inédites. La chaîne ARTE fournit le contenu et elle vient tout juste de proposer une mise à jour des vidéos avec de nouvelles expériences à découvrir.



## Les événements



La Micro-Folie n'est pas qu'un espace de conférences interactives, elle propose régulièrement des événements qui font la part belle à l'art, la créativité et la modernité. En voici quelques exemples passés.

Rédaction : Evanne DUFEIL

### » Micro-Festival

Animation Danse moderne et immersive de la compagnie Nawel Oulad / Réalisation d'une fresque augmentée avec Bilel Allem (photo)

### » La nuit des musées

Blind Test Live avec la fanfare de rue Ma gueule band

### » Samedi Folie

Place au Very mini Lab

Malgré sa jeunesse dans le paysage pontéviscopien, La Micro-folie s'est déjà essayée à diverses expériences pour favoriser rencontres et découvertes autour de la culture et du numérique. Ainsi, les habitants de Pont-l'Évêque et du territoire bénéficient d'un nouvel outil innovant et ambitieux pour accéder à des œuvres en tout genre, mais aussi échanger et découvrir l'envers du décor auprès d'un médiateur culturel. En constante recherche d'innovations, la Micro-Folie n'a pas fini de vous surprendre, alors restez bien informés !



**Tout accès à la Micro-Folie est gratuit | [www.pontleveque.fr](http://www.pontleveque.fr)**

Du mercredi au samedi de 14h30 à 17h. Les jours et horaires pourront évoluer en 2023.

## Ensemble pour Pont-l'Évêque



Chères Pontépiscopiennes, Chers Pontépiscopiens,

Depuis plus de 3 ans nous traversons une période de vie particulière bouleversant les habitudes de chacun, néanmoins la vie continue avec des interrogations sur l'évolution à venir de la société toute entière.

Dans cet environnement les collectivités territoriales et plus particulièrement les mairies sont confrontées aux enjeux de demain, inflation et baisse des dotations, Pont-l'Évêque de taille modeste, mais ville pivot à l'échelle locale n'échappe pas à cette situation.

Dans ce contexte, le programme lancé par l'état « Petite Ville de Demain » dont nous bénéficions arrive à point nommé, bien négocié cela doit nous permettre de regarder le proche avenir de Pont-l'Évêque plus sereinement, une opportunité de renouveau qualitatif, tout en conservant son caractère architectural des constructions du pays.

Une occasion de renforcer l'attractivité du commerce local, d'améliorer les conditions de vie en conformité avec les nouvelles limites énergétiques, respecter les obligations imposées par les effets du changement climatique sur notre environnement.

Au terme de cette fin d'année nous voulons féliciter tous les acteurs du monde associatif qui ont permis de véhiculer en 2022 une image rayonnante et dynamique de Pont-l'Évêque.

Nous renouvelons comme nous l'avons fait auparavant dans le magazine précédent tout notre soutien à l'égard du peuple Ukrainien qui lutte pour sa vie et sa liberté.

Malgré la sobriété énergétique demandée aux collectivités, la magie de Noël a fait son retour dans le quotidien de notre ville, souhaitons que celle-ci ait permis d'accompagner vos fêtes de fin d'année dans la joie et le bonheur, Ensemble pour Pont-l'Évêque s'associe à cette décision Municipale.

Chères Pontépiscopiennes, Chers Pontépiscopiens,

ENSEMBLE POUR PONT-L'ÉVÊQUE et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux, de santé, de bonheur pour vous et votre famille ainsi qu'à vos proches, puisse l'année 2023 être apaisée, avec une pensée toute particulière aux plus démunis et aux personnes seules, que l'année 2023 s'invite chez vous pour vous apporter santé, bonheur, réconfort, générosité et reconnaissance.

*Éric LEGOUX – Ensemble Pour Pont-l'Évêque – 06 76 47 09 50.*

# LES DATES À RETENIR



## • CONCERT DU NOUVEL AN

Par l'OMA. Dimanche 8 janvier 2023 • Marché Couvert • 15h

## • PUCES COUTURIÈRES

Par l'UCIA. Dimanche 15 janvier 2023 • Marché Couvert

## • EXPOSITION "AFRIQUE" HÉRITAGE ET TRADITION

Les dominicaines • 11 février au 13 mai 2023

## • SALON TOUTES COLLECTIONS

Dimanche 12 février - Marché couvert

## • SALON DE L'ARTISANAT

Par l'UCIA. 18 et 19 février 2023 • Marché Couvert

## • SALON ANTIQUITÉS BROCANTE

Par l'UCIA. 24, 25 et 26 février 2023 • Marché Couvert

## • SALON DES ARTS ET DE LA CRÉATION

Association au fil des arts. 3, 4 et 5 mars 2023  
Marché Couvert

## • SALON DES VIGNERONS

11 et 12 mars 2023 • Marché Couvert

## • LE PRINTEMPS DE CHORALES

Par l'OMA • Dimanche 19 mars 2023  
Informations à paraître.

## • LE MARCHÉ À L'ANCIENNE

Dimanche 9 avril & dimanche 28 mai 2023  
Place du Tribunal • de 10h à 13h

## • SALON ANTIQUITÉ ET BROCANTE

Par l'UCIA. 29 et 30 avril, 1er mai 2023 • Marché Couvert

## • SALON DU JEU

6,7 et 8 mai 2023 • Marché Couvert

## • FÊTE DU FROMAGE

### SALON DE LA GASTRONOMIE, DES VINS ET SPIRITUEUX

Les 18, 19, 20 et 21 mai 2023 • Parc du Bras d'Or

## • LE FESTIVAL ENSEMBLE

Samedi 3 juin 2023 • Lac Terre d'Auge de Pont-l'Évêque

## • FÊTE DE LA MUSIQUE

Par Culturama • Samedi 24 juin 2023 • 17h à 23h  
Place Foch et marché couvert

## • EXPOSITION DANS LE CADRE DU BICENTENAIRE DE LA JOYEUSE PRISON

Les Dominicaines • 3 juin au 17 septembre 2023



# FÊTE DU FROMAGE

Salon de la gastronomie, des vins et spiritueux



Crédit photo : Polina Tankljevitch ©

18, 19, 20 & 21 mai 2023



Entrée libre  
02.31.64.00.02

PONT-L'ÉVÊQUE  
PLACE DU BRAS D'OR